

# 2011

## Contexte interne au GADEM en 2011

### De nouveaux permanents et une restructuration du GADEM

Durant les six premiers mois de l'année 2011, des changements importants sont intervenus en raison du départ de certains salariés (prévus ou non) et du retard de la signature de la convention avec l'Union européenne et de l'obtention des fonds qui n'ont pas permis d'assurer un remplacement immédiat des salariés (départ de la chargée de programme Droits des étrangers en mars 2011 et du coordinateur du GADEM en mai). Le recrutement n'a pu être amorcé qu'en juin 2011 et se terminer en octobre 2011 avec l'arrivée du nouveau chargé de programme Droits des étrangers et plaidoyer. Le volet Droits des étrangers a donc du limiter ses actions pendant cette période de transition et les dossiers urgents ont été suivis en intérim par les autres membres de l'équipe.

Aujourd'hui, le GADEM bénéficie pour les trois années à venir d'une équipe solide formée d'une coordinatrice, d'un comptable/logisticien, d'un chargé de programme Droits des étrangers et plaidoyer, d'une chargée de programme Interculturalité, d'une chargée de suivi juridique et d'un avocat présent à mi-temps au sein de l'association.

## Des partenaires - bailleurs pour renforcer l'activité du GADEM

En plus des partenaires anciens du GADEM tels que le FDHM, la CIMADE et France volontaires, le GADEM bénéficie depuis mai 2011 d'un financement de l'Union européenne pour une durée de 3 ans. Ces fonds sont dédiés à la mise du projet « Tamkine migrants – Egalité des chances pour les femmes et les enfants migrants » en partenariat avec l'association Oum El Banine et Terre des Hommes – Lausanne. Ces financements vont assurer une certaine stabilité structurelle au GADEM et la pérennité des activités du volet Droits des étrangers du GADEM.

Ce projet est divisé en 5 axes fondateurs, le GADEM est responsable de deux ces axes : l'axe « Rétablissement des droits des femmes et enfants migrants, victimes d'abus ou de violence par voie de recours juridique » (accompagnement juridique et recours en justice, formation des acteurs de droits, veille des politiques et lois en lien avec les droits des étrangers) et l'axe « Formation de la société civile et institutions sur les questions des droits des étrangers et propositions de mise à niveau du cadre juridique national avec les textes internationaux » (formation sur la base du guide juridique pratique, sensibilisation des décideurs politiques). Le GADEM est aussi impliqué dans l'axe « éducation » et contribuera à la formation de futurs travailleurs sociaux sur les droits des migrants et l'interculturalité.

## Les réalisations en 2011

Des mécanismes de protection, judiciaires et extra-judiciaires, des droits des migrants renforcés par...

... la veille de l'évolution du cadre juridique relatif aux droits des étrangers et l'évaluation de l'application des garanties juridiques :

En 2011, le GADEM a poursuivi le **travail de récolte d'information sur la nouvelle législation en vigueur**.

Le GADEM suit notamment de près les avancées des mouvements sociaux qui ont lieu au Maroc et analyse la nouvelle constitution en vigueur depuis le référendum du 1<sup>er</sup> juillet 2011. Le parlement marocain est d'ailleurs en train de mettre en conformité une partie du droit pénal marocain avec les droits fondamentaux prônés par la nouvelle constitution (article 23 de la nouvelle constitution) afin d'être en adéquation avec les conventions internationales. Le projet concerne notamment le traitement des détenus, le droit à l'information, le droit à l'assistance juridique et le droit à contacter ses proches dans un bref délai, etc. Entre autre, une loi sur la nouvelle organisation judiciaire a aussi été promulguée en septembre 2011.

... l'accompagnement juridique et le recours en justice (suivi de dossiers individuels) :

Les situations suivies par le GADEM sont assez diverses (cf. rapport 2010 pour le type d'interventions dont certaines sont poursuivies en 2011)

**Au total, le GADEM suit actuellement 18 actions en justice avec mise à disposition d'un avocat**, (initiées en 2008, 2009, 2010 ou 2011 et toujours en cours).

Le GADEM a également interpellé régulièrement en 2011 les associations de défense des droits de l'homme dans le cadre d'interventions d'urgence (refoulements, arrestation de personnes vulnérables, etc.).

... un état des lieux de la situation sur le terrain :

Le GADEM a poursuivi son travail de récolte de témoignages et de suivi de la situation des migrants sur le terrain notamment à travers la réalisation du guide juridique pratique et l'accompagnement juridique. En 2011, certaines activités ont renforcé cette connaissance du terrain :

### **Une mission en partenariat avec la CIMADE à la frontière entre la Tunisie et la Lybie**

Le GADEM a participé à une mission en Tunisie afin de faire un état des lieux de la situation des réfugiés dans les camps près de la frontière avec la Lybie suite aux insurrections libyennes et aux révolutions arabes du début de l'année 2011 et de rencontrer divers acteurs politiques et associatifs (27/04/2011 au 06/05/2011).

### **Une mission à Oujda (10 au 12/11/2011) pour un état de la situation et la rencontre d'acteurs associatifs majeurs autour de la situation des migrants**

Cette mission du chargé de programme droits des étrangers et d'un membre du CA (ex-chargée de programme droits des étrangers) a été organisée suite à l'interpellation de MSF sur le naufrage entraînant le décès de migrants et l'arrestation de rescapés afin de récolter et analyser la situation auprès de migrants témoins ou victimes de graves violations de leurs droits lors du naufrage et du refoulement (violences au cours de tentatives de passage). Elle a également permis au GADEM de rencontrer certains acteurs majeurs (MSF-E, ABCDS, AMDH) autour de la situation des migrants dans le nord, de recueillir certains témoignages et de faire un état des lieux succinct des conditions de vie des migrants subsahariens dans les forêts du nord du Maroc et des violences exercées à leur encontre. Suite à cette mission et à certains éléments recueillis, le

GADEM a diffusé un communiqué intitulé « les forces de l'ordre marocaines et espagnoles complices dans la violence faite aux migrants » (25/11/2011).

### ... la mise à niveau du cadre juridique national avec les textes internationaux :

L'injonction d'actualisation de la remise des rapports officiels aux organes des Nations unies découlant de l'adoption de la nouvelle Constitution et de la mise en place du Conseil national des droits de l'Homme a amené le GADEM à revenir sur les différents engagements du Maroc et en particulier ceux faisant l'objet d'évaluation par les organes des Nations unies (torture, droits des travailleurs migrants, Examen périodique universel, etc.).

En novembre 2011, le GADEM a notamment contribué à l'élaboration du **rapport alternatif de l'examen périodique universel** programmé pour le Maroc en mai 2012 auprès du Conseil des droits de l'Homme à Genève. Cette initiative a été lancée par la fondation Benzekri<sup>1</sup> et réunissait différentes associations marocaines des droits de l'Homme (FMAS, ADALA, UAF, etc.). Le GADEM a ainsi alimenté la partie sur les questions migratoires et les droits des étrangers. Le rapport a été diffusé en français et en arabe.

### ... la sensibilisation et la formation des acteurs associatifs et de droits ainsi que des migrants et étrangers :

Le GADEM, de par son expérience ses cinq dernières années, a développé une expertise reconnue en matière de droits des étrangers. L'accompagnement juridique, le suivi individuel et la présence constante sur le terrain ont alimenté cette expérience aujourd'hui compilée en outils, comme le guide juridique pratique et le petit guide de plaidoyer pour la défense des droits des migrants, réfugiés et demandeurs d'asile, permettant la formation d'acteurs et la sensibilisation sur les droits des migrants.

Le GADEM est notamment de plus en plus sollicité pour organiser des formations sur des questions spécifiques relatives aux droits des étrangers. Ces sollicitations proviennent des acteurs associatifs de soutien aux migrants ou de migrants eux-mêmes. Début 2011, le GADEM a notamment reçu des représentants du Conseil des migrants au Maroc pour une demande en formation sur les droits des migrants en général et les procédures d'état civil en particulier.

**L'identification et la sensibilisation des avocats** se sont poursuivies en 2011 grâce à des échanges et des rencontres sur les thématiques en lien avec le guide juridique pratique ou dans le cadre du suivi de certains dossiers demandant un complément d'information. Le GADEM accueille aussi depuis juillet 2011 un avocat à mi-temps venu renforcer l'équipe du volet juridique et qui permet un apport important de conseils juridiques.

De nouveaux contacts ont ainsi été pris : En juin 2011, lors de l'organisation de l'atelier de formation sur les techniques de plaidoyer (voire plus bas), le GADEM a invité un juriste membre de l'association ADALA qui a participé aux deux jours de formation.

### **Le guide juridique pratique : un outil central en cours de finalisation**

Le guide juridique pratique est en cours de finalisation. La totalité du travail de collecte d'informations (entretiens, analyse de données secondaires, etc.) a été finalisé depuis fin 2010. Il s'agit maintenant de finaliser l'écriture, l'harmonisation et la relecture de toutes les fiches du guide juridique pratique. La finalisation du guide est une priorité, mais sa publication ne sera possible qu'au courant du premier semestre de l'année 2012. Ce guide donnera lieu à des formations d'associations de soutien et de défense des droits humains.

---

<sup>1</sup> <http://www.fondationbenzekri.org.ma/index.php>

## **Un petit guide de plaidoyer pour la défense des droits des migrants, réfugiés et demandeurs d'asile**

Le Petit guide de plaidoyer à l'attention des migrants et étrangers est né d'un constat fait par le GADEM du besoin de renforcer les capacités des migrants et étrangers, et d'acteurs impliqués dans les questions migratoires (militants, défenseurs des droits humains ou acteurs de terrain) voulant s'engager dans des actions de plaidoyer et de défense des droits des étrangers au Maroc. En effet, le GADEM, en tant que groupe d'accompagnement, a fait l'expérience de plusieurs mobilisations de migrants ou réfugiés pour la défense et le respect de leurs droits et évalué les besoins en termes de connaissance de leurs droits et de capacités à mettre en œuvre d'actions de plaidoyer.

Ce guide a été initié en 2009 lors de la formation régionale organisée à Dakar dans le cadre du projet régional initié par la Cimade de défense des droits des migrants dans les pays de départ et de transit. Une première version avait alors été développée et a servi de base pour l'élaboration de ce guide aujourd'hui finalisé. Il se divise en 3 parties, la première partie introduit l'approche droit et les textes de référence en matière de protection internationale des droits humains ; la deuxième partie présente les conventions internationales spécifiques à la protection des migrants et réfugiés ainsi que le cadre juridique marocain relatif aux étrangers ; et la troisième partie explique de manière concrète les différentes étapes pour la mise en œuvre d'une action de plaidoyer.

Le guide propose une méthodologie conceptuelle basée sur l'approche basée sur les droits humains et l'empowerment de l'utilisateur. Il est illustré d'exemples et d'exercices pratiques afin de rendre sa consultation ludique, concrète et abordable. Il peut être utilisé tant comme référence théorique que comme manuel pratique. Les exercices qu'il contient peuvent également servir de base à la mise en place de formations sur ce thème et être adaptés à la taille et au niveau de connaissance du groupe ciblé.

### **Pour un plaidoyer responsable et autonome : formation aux techniques de plaidoyer :**

Le guide plaidoyer a donné lieu à un premier temps de formation réunissant 20 participants<sup>2</sup> issus de la société civile marocaine et étrangère sur deux jours (juin 2011). Cette formation était divisée en 3 sessions : la première portant sur l'approche droit, la seconde sur la présentation du cadre national et international de protection des réfugiés et migrants et sur leur utilisation dans une action de plaidoyer, et la dernière se concentrant sur les techniques de plaidoyer et la mise en œuvre méthodologique d'une action de plaidoyer. Cette formation était entrecoupée d'exercices pratiques et l'hétérogénéité du groupe de participants a permis d'enrichir le contenu proposé par le GADEM grâce à l'apport d'expériences des uns et des autres.

### **Un soutien aux associations et initiatives de migrants pour renforcer les solidarités**

L'année 2011 a été l'occasion pour le GADEM d'apporter des soutiens divers aux initiatives de migrants dans l'objectif de renforcer leurs capacités et de les accompagner: soutien technique (mise à disposition des locaux et ordinateurs) et méthodologique à l'organisation de la Caravane de la Charte mondiale des migrants et aux réunions des participants à la caravane à leur retour, soutien logistique à la charte mondiale des migrants, soutien financier en vue de la participation de quinze personnes à la journée de commémoration des événements de Sebta et Melilla tenue à Larache les 29 et 30 octobre 2011, de deux personnes à la réunion du comité de suivi du forum social maghrebins de Marrakech les 9 et 10 décembre 2011 et de l'organisation de la journée culturelle organisée par le Conseil des migrants au Maroc à l'occasion de l'anniversaire des événements de Sebta et Melilla le 4 décembre 2011. Enfin le GADEM assure aussi un soutien méthodologique ponctuel à la réalisation de petits projets individuels.

---

<sup>2</sup> Conseil des migrants (6), Union pour l'action féminine (1), AMDH (1), REMDH (1), Terre des Hommes (1), Caritas (2), Adala (1), FMAS (2), CISS (1), RTRM (1), ARSEREM (1), ACPD (1) ainsi qu'une étudiante, un réfugié et trois migrants venus individuellement

## Communiqués du GADEM

- Communiqué de presse « **Un étudiant étranger au Maroc empêché d'entrer sur le territoire marocain sans motif et sans droit de défense menacé d'être renvoyé dans son pays ce soir après 7 jours de maintien en zone d'attente** » (08/03/2011) et traduction anglaise ;
- Communiqué de presse « **Les forces de l'ordre marocaines vont pleinement reprendre leur rythme à réaliser leurs tâches habituelles** » (09/09/2011) sur la reprise des rafles de migrants subsahariens à Rabat et dans le Nord à la suite de visites officielles des autorités espagnoles.
- Communiqué de presse « **Les forces de l'ordre marocaines et espagnoles complices dans la violence faite aux migrants - Allégations d'atteinte à la sécurité et à la vie à proximité de Sebta** » (25/11/2011) au sujet de deux tentatives d'interception de migrants en mer par les forces de l'ordre marocaines et espagnoles ayant conduit à la noyade de plusieurs personnes et à l'arrestation et au refoulement violents de dizaines de rescapés. Ce communiqué a été réalisé suite à la mission à Oujda (10 et 12/11/11). Au travers de ce communiqué, le GADEM a interpellé les autorités marocaines autour de pratiques violentes et d'atteintes à la vie des migrants pratiquées par les autorités marocaines et espagnoles dans le nord du Maroc, notamment dans le cadre d'interceptions à la frontière.

## Contribution et participation du GADEM

Fort de son expertise, le GADEM est très sollicité pour des contributions et interventions dans différentes rencontres au niveau national, régional et international.

Le GADEM a participé au national à :

- la **rencontre organisée par le réseau IDD** (15-16/01/2011), sur le thème : « **Migrations et Développement : Quelles dynamiques Sud/Sud/Nord ?** » et est intervenu dans le cadre de l'atelier "la situation des migrants subsahariens au Maroc" ;
- colloque international « Immigration, changement social et changement juridique au Maghreb - Pratiques et transformations des cadres juridiques sous l'impact de l'immigration » (28/02/2011 au 01/03/2011) organisé par le Centre Jacques Berque. Le GADEM est intervenu sur l'« application du cadre juridique relatif aux droits des étrangers au Maroc et rôle de l'institution judiciaire : interférences à l'accès aux droits des migrants subsahariens au Maroc » ;
- **groupe de travail « asile et migration » du REMDH** et intervention du président dans le panel « L'impact possible de la réforme constitutionnelle en cours au Maroc sur les droits des migrants et des réfugiés au Maroc. L'enjeu de la primauté des conventions internationales » (06 au 08/05/2011) ;
- aux séminaire et tables rondes « **Les médias et mobilités humaines : comment parler des migrations ?** » organisés par PANOS à Casablanca et réunissant responsables éditoriaux, organisations professionnelles de médias et société civile (26 et 27/05/2011) ;
- rencontre de présentation du **projet IPPR/CCME « Beyond Irregularity: Towards a sustainable approach to dealing with irregular migration from Sub-Saharan Africa to Europe** » (13/06/2011)
- le **séminaire organisé par la fondation Benzekri en vue de l'élaboration d'un rapport alternatif global des associations** au rapport officiel pour l'examen périodique universel du Maroc par le Comité des droits de l'homme des Nations unies à Genève en mai 2012 ;

- une réunion au sein de la délégation européenne de Rabat « **Dialogue sur la migration, la mobilité et la sécurité entre l'UE et le Maroc** » le 6 décembre 2011. Cette rencontre avait été organisée à l'occasion d'une visite de la direction générale des affaires intérieures de la commission européenne qui souhaite relancer les discussions autour de la migration et de la mobilité entre l'UE et le Maroc dans le cadre d'un partenariat de mobilité entre l'UE, les états membres et le Maroc, la Tunisie et l'Egypte suite aux révolutions arabes et se basait principalement sur le nouveau document de la commission européenne « Approche globale de la questions des migrations et de la mobilité » ;
- la réunion du **comité de suivi Forum Social Maghrébin** le 10 décembre à Marrakech, en particulier à l'« Open Space » - Dynamiques migrations FSMagh sur le thème « articulation des luttes des acteurs locaux (Maroc, Tunisie, Algérie, Libye, Mauritanie, etc.) et des diasporas en Europe (Belgique, France, etc.) » et en vue de la préparation d'une rencontre sur les migrations à Oujda prévue en 2012 ;

Le GADEM a participé au niveau régional et international à :

- **Forum social mondial de Dakar** (06 au 11/02/2011). Dans ce cadre, le GADEM est intervenu dans un atelier sur le traitement médiatique des migrations organisé par PANOS ;
- **la rencontre internationale antiraciste de Cecina organisée par l'association italienne ARCI** (25 au 29/06/2011). Cette rencontre se focalisait sur les révolutions arabes et plus particulièrement, sur la situation des migrants et réfugiés à Lampedusa et en Tunisie. Des réunions de travail ont aussi été organisées afin de discuter de la possibilité de mettre en place un projet de flottille ayant pour objectif de mener une mission d'observation dans la mer Méditerranée et de sensibiliser le grand public et les bateaux de plaisance sur le droit maritime et les migrants et réfugiés tentant la traversée de la mer.
- le colloque « **repenser les migrations : pour une libre circulation dans l'espace méditerranéen** », tenu à Tunis le 30 sep et le 1 oct. 2011. Dans ce cadre, le GADEM est intervenu sur « les migrations au Maroc »<sup>3</sup> ; une réunion autour du projet **Boats4People** (initiative dans laquelle le GADEM est impliqué depuis juin 2011, le GADEM fait partie du comité de pilotage de ce projet interassociatif d'Europe et d'Afrique) le (1/10/11) à l'hôtel de France à Tunis ;
- **Forum des ONG de Banjul** (21 octobre 2011) : parallèlement à la rencontre des membres du réseau JSF, le GADEM a pu participer au forum des ONG (plus de 200 ONG présentes), à ses travaux et plus spécialement à ceux du groupe d'intérêt sur la situation des réfugiés, demandeurs d'asile, migrants et personnes déplacées. Alors que le représentant du GADEM était désigné comme rapporteur, les participants ont fait état des lieux de la situation des droits de cette catégorie, en procédant à une analyse par régions. Des résolutions sur les droits des réfugiés, demandeurs d'asile, migrants et personnes déplacées ont été adoptées par les ONG présentes à l'attention des Etats africains et de la rapporteure spéciale sur les réfugiés, présente à la rencontre.

Les rencontres en marge du forum ont permis au représentant du GADEM d'échanger avec différentes ONG de pays africains et de bénéficier d'un entretien personnel avec le ministre de la justice Gambien qui a permis d'évoquer le réseau JSFM et le GADEM.

- **Festival Migrant'scène en France** (12 au 20/11/11) : la chargée de programme interculturelité a effectué une tournée en France dans différentes villes afin de participer au festival et de rencontrer les différents groupes locaux pour mieux comprendre le festival en France. Des rencontres spécifiques avec le groupe du Sud – Ouest de la France (Toulouse) ont aussi été organisées afin de créer des ponts entre le festival à Rabat et à Toulouse et réfléchir sur de potentiels partenariats.
- la conférence « **Cittadini del Mediterraneo: democrazia, diritti e migrazioni tra Africa, Medio Oriente ed Europa** » organisée par l'Asgi (Associazione per gli Studi Giuridici

<sup>3</sup> Intervention disponible sur <http://www.storiemigranti.org/spip.php?article989>

sull'Immigrazione) à Trieste (2 et 3/12/11). L'avocat rattaché au GADEM qui était invité à cette rencontre, n'a pas obtenu de visa et a dû participer via skype.

## Une implication soutenue dans les réseaux associatifs nationaux et internationaux

Le GADEM a participé activement à différents **réseaux associatifs nationaux et internationaux**.

### **La Plateforme Protection :**

Le GADEM a poursuivi en 2011 son implication au sein de cette plateforme initiée en avril 2009 par Terre des hommes pour une meilleure protection des migrants victimes d'abus et de violences (femmes et enfants). La plateforme s'est interrogée en 2011 sur la nécessité de réorganiser les différentes rencontres organisées et sur la place des organisations internationales dans la plateforme. Cette réflexion est encore en cours. En septembre 2011, la plateforme a tenu sa première réunion des membres signataires qui sont aujourd'hui au nombre de 11 associations, et a mis en place un comité de pilotage dans lequel fait partie le GADEM.

En février 2011, une seconde visite de la cellule protection des femmes et mineurs victimes de violence a été organisée par le GADEM pour la plateforme protection des femmes et mineurs migrants. Cette visite a permis un échange avec les acteurs de la cellule protection et un échange autour de la procédure à suivre et de certaines contraintes pour la protection des femmes et mineurs migrants.

**Les réunions stratégiques interassociatives** se sont aussi poursuivies durant 2011 et le GADEM a maintenu une participation active à ces réunions mises en place courant 2009. Quatre réunions (dont une accueillie par le GADEM) ont eu lieu autour de l'accès à la santé des migrants (01/2010), des relations aux ambassades (04/2010), de la collaboration et du plaidoyer commun (17/09 et 10/12/2010). Deux réunions ont aussi été organisées, l'une par l'OIM (26/05/2011), l'autre par Caritas (11/07/2011) sur la question du trafic et de la traite humaine.

En septembre, s'est tenue une journée de réflexion autour des nouvelles thématiques à aborder d'ici la fin de l'année 2012 en réunion stratégique. Il est donc prévu d'organiser : une réunion sur les questions de protection des enfants et femmes migrantes, sur les questions d'accès à l'éducation (sujet déjà abordé en 2011, mais demandant un approfondissement), sur le statut personnel (état civil et mariage), sur les questions de santé, et enfin une réunion sur les questions liées à la traite des êtres humaines avec l'idée d'inviter des experts pouvant donner un éclaircissement sur ce sujet mal maîtrisé.

### **Le Comité Maroc du Manifeste euro-africain sur les migrations :**

Après un long temps d'inactivité, le comité de suivi du manifeste euro-africain a repris ses activités en réponse à l'organisation de la 3<sup>ème</sup> conférence interministérielle euro-africaine sur les migrations et le développement. Le GADEM a participé à quatre réunions du comité entre octobre et décembre 2011 qui traitait principalement de l'organisation d'une rencontre de commémoration des événements de Sebta et Melilla d'octobre 2005, de l'organisation du contre sommet de Dakar à l'occasion de la conférence euro-africaine prévu le 21 novembre 2011 et de la journée mondiale des migrants le 18 décembre. Dans ce cadre, le GADEM a participé à :

- Une réunion publique organisée le 29 octobre à Larache (intervention du chargé de programme Droit des migrants et plaidoyer), suivie d'un rassemblement et d'une soirée culturelle, et à la marche organisée le 30 septembre à la frontière de Sebta par Pateras de la vida, Chabaka et le CMSM, sur le thème "vérité et justice pour les Migrants" ;

- au contre sommet organisé à Dakar (21/11/11) en réponse à un appel à mobilisation citoyenne en réaction à la 3<sup>ème</sup> conférence interministérielle euro-africaine sur la migration et le développement qui se tenait le 21 et 22 novembre 2011 à Dakar. Cette rencontre fait suite à une première conférence tenue à Rabat en 2006 et à une deuxième à Paris en 2008 (participation de la coordinatrice et de la chargée de suivi juridique en marge de la formation du projet régional – cf. ci-dessous).

## **Projet régional de défense des droits des migrants dans les pays de départ et de transit initié par la Cimade :**

Le GADEM est toujours très fortement impliqué dans ce projet réunissant des associations du Mali, du Sénégal, de la Mauritanie, du Niger, de l'Algérie et du Maroc. En 2011, le GADEM a pris part à :

- **la rencontre annuelle du comité de pilotage** à Nouakchott – Mauritanie (05 au 09/05/2011) dont l'objectif était l'évaluation de la première phase du projet régional après trois années de projet et la réflexion sur les objectifs et les orientations du nouveau projet à soumettre ;

- **l'évaluation du projet régional** (05/2011) : Le GADEM a reçu une évaluatrice en charge de la partie Maroc de l'évaluation du projet régional et a apporté ses remarques au travail d'évaluation. L'association participera le 22 décembre 2011 à la restitution de l'évaluation ;

- **la formation régionale** (15 au 19/11/2011) à Dakar qui avait pour objectif de renforcer les capacités de chacun sur des thématiques définies en amont par les associations partenaires. L'intérêt des formations dans le cadre du projet régional est qu'elle se base sur les expériences et expertise de chacun des partenaires, ainsi un journaliste de l'association du Niger Alternatives – Espaces citoyen a formé les participants sur les relations aux médias et comment mieux communiquer et le GADEM a pris en charge la partie « collecte de données » (lien avec l'expertise développée par le GADEM depuis sa création et particulièrement pour l'élaboration du guide juridique pratique) et « approche basée sur les droits humains » (lien avec le petit guide de plaidoyer élaboré par le GADEM) de la formation.

## **Justice sans frontières – Migrants (JSFM)**

Suite à la rencontre à Bamako (12/2009), le GADEM a assuré un suivi régulier des échanges et de l'évolution du projet. Ce lien permet au GADEM de bénéficier d'un nouveau vecteur de transmission auprès du système des Nations unies sur les violations des droits de tous les travailleurs migrants constatées sur le terrain.

En 2011, **une réunion des partenaires** a été organisée à **Rabat**, les 16 et 17 juillet 2011, dans les locaux du GADEM. Cette réunion a permis d'échanger autour des objectifs et de commencer un travail de formalisation des statuts du réseau.

Une **seconde réunion des partenaires** a été organisée du 14 au 25/10/11 à **Banjul** (Gambie) pour finaliser les statuts et les orientations du réseau. Cette rencontre des partenaires s'est tenue en parallèle du Forum des ONG africaines auprès la Commission Africaine des Droits Humains et des Peuples (CADHP), qui a adopté le 21 octobre 2011 une résolution sur les droits humains des réfugiés, les demandeurs d'asile, les migrants, et les personnes déplacées.

Depuis, le GADEM est impliqué dans l'élaboration des statuts de l'association du réseau qui devrait être enregistrée à Bamako

## **Réseau Migreurop**

En 2011, le GADEM a maintenu son implication au sein du réseau Migreurop<sup>4</sup> et a participé aux conseils d'administration, cependant, l'association n'a pas demandé à être à nouveau membre du conseil d'administration et du bureau de Migreurop lors de l'Assemblée générale organisée le 19 novembre 2011, préférant centrer son implication dans les activités du réseau (campagnes, contribution aux rapports, etc.) et renforcer sa participation aux différents groupes de travail de Migreurop (groupe juridique, groupe réadmission).

---

<sup>4</sup> Cf. <http://www.migreurop.org>

## Pour un changement de regard sur les migrants et réfugiés subsahariens et une lutte contre les discriminations

Depuis janvier 2011, le volet interculturelité est passé de l'étape de réflexion au sein du groupe interculturelité et de l'équipe du GADEM à la mise en place d'actions concrètes, dont certaines pourraient devenir des activités phares dans les années à venir. Ce volet a gagné en pertinence et légitimité. Les actions présentées ci-dessous sont réalisées en lien avec les membres bénévoles du groupe interculturelité.

### Un groupe interculturelité au cœur de la réflexion et de l'action

#### Des interventions auprès des jeunes

Le GADEM travaille avec le groupe interculturelité depuis la création de ce groupe en décembre 2009. Ce travail était long car se voulait participatif et s'est fait en plusieurs étapes :

En 2010, le groupe interculturelité a défini le public et a travaillé sur les messages et les objectifs des interventions. En 2011, il a finalisé le premier module d'intervention pour des actions d'éducation à la citoyenneté adressé à des jeunes de 11 à 14 ans.

En 2011, le travail du volet interculturelité s'est concentré sur :

#### **La formation des futurs animateurs aux techniques d'animation pour des actions d'éducation à la citoyenneté en milieu interculturel**

Cette formation était ouverte aux membres du groupe interculturelité et à de nouvelles personnes ayant déjà une expérience dans l'animation.

Afin de faciliter l'organisation de cette formation, l'équipe du volet interculturelité a travaillé pendant toute la première partie de l'année avec l'un des membres du GADEM spécialisé dans la mise en œuvre de formation. La formation a réuni 10 participants : 4 membres du groupe interculturelité et 6 personnes extérieures travaillant déjà avec un public jeune et intéressées par les thématiques abordées et la méthodologie de travail. Les objectifs de la formation étaient de familiariser les participants aux techniques d'animation pour l'éducation des jeunes à la citoyenneté et à l'interculturelité et de leur permettre l'acquisition des compétences en gestion d'animation (fixer un objectif, diffuser un message, gérer un groupe, etc.) ainsi que des outils et techniques d'animation et de manière plus générale, la sensibilisation d'un public plus large à l'animation d'activités auprès de jeunes. Cette formation a permis et de former une équipe d'animateurs qui pourrait animer des activités auprès des jeunes lors de l'année scolaire 2011-2012.

Cette formation a été complétée par une journée de réflexion autour des grandes thématiques traitées par le module (8/10/11) et par deux journées d'animation avec un groupe de jeunes réunis au sein du GADEM afin de servir de « groupes-test » (10 et 17/09/11). Cette activité a permis de confirmer la pertinence du module et de renforcer les compétences des animateurs.

#### **De nouveaux outils de communication et de sensibilisation**

De nouveaux **outils de communication** (auto-collants, posters etc.) ont été élaborés et sont en cours de finalisation, notamment des panneaux de sensibilisation sur les migrations qui ont été présentés lors de la 2ème édition du festival Migrant'scène, ainsi que auto-collants, posters, etc., en cours d'impression.

- **Elaboration de panneaux de sensibilisation sur les migrations:**

Dans la même idée que le livret de sensibilisation réalisé par le GADEM en juin 2011, et dans toujours dans le but de lutter contre les préjugés et la discrimination et de renforcer l'idée d'un « mieux vivre ensemble » au Maroc, le GADEM a réalisé des panneaux de sensibilisations sur les migrations (quatre grands panneaux traitant des migrations dans l'histoire, dans le monde (en mettant l'accent sur les migrations Sud – Sud et au Maroc, des droits des migrants et réfugiés et des questions de discrimination et de racisme). L'objectif visé par ces panneaux est de sensibiliser un public large de toutes origines au sujet des migrations, des questions de diversité et de différences et des problèmes de discriminations.

Elaboration et publication du **livret de sensibilisation** pour un public jeune (10 à 18 ans) : « **Vivre ensemble au Maroc - Livret de sensibilisation pour mieux comprendre la diversité et respecter les différences** », en partenariat avec le CISS (Cooperazione internazionale sud sud).

Ce livret illustré est facile d'accès en lecture individuelle ou collective et permet une réflexion personnelle sur les discriminations. Il s'utilise aussi comme outil de sensibilisation. Le GADEM a élaboré la trame et le contenu du livret, et coopéré avec un consultant du CISS à sa vulgarisation. Des rencontres avec des personnes expertes sur les points traités au sein du livret ont été organisées afin de s'assurer de l'accessibilité du livret, qu'il répondait à des exigences et contraintes du Ministère de l'éducation et que le contenu était juste et objectif. Le GADEM a aussi assuré le suivi du travail de l'illustrateur en lien avec CISS.

Le livret a été imprimé et diffusé auprès des partenaires. Il a été traduit en arabe et une version anglaise est en cours de finalisation.

Plusieurs réunions de préparation des interventions dans les écoles ont été organisées avec le groupe interculturelité et les représentants de lieux d'intervention ciblés. Le GADEM a donc mené ses premières interventions étalées sur 3 matinées (26/11, 03/12 et 10/12/11) au sein d'un collège à Salé. Une réunion d'évaluation du travail du GADEM est prévue en début d'année 2011 afin de discuter de la suite de ce partenariat et des perspectives de travail. Cette réunion se fera avec les représentants du collège, les professeurs référents, les animateurs et des représentants des jeunes ayant participé aux sessions d'animation. En 2011, le GADEM interviendra dans de nouveaux lieux et réalisera de nouveaux modules d'intervention dans le cadre de l'élaboration de la mallette pédagogique et des interventions dans les écoles et maisons de jeunes.

• **Organisation de « Ftour-causeries » :**

Suite aux retours très positifs des « ftours causeries » organisés en 2010, le GADEM a organisé, durant le mois de Ramadan (août 2011) quatre rencontres/discussions thématiques autour de la rupture du jeûne (une rencontre par semaine) avec pour objectif d'amener des personnes d'horizons socio-économiques et géographiques différents à se rencontrer, discuter de thématiques qui les rassemblaient et à mieux se connaître dans le but d'un « mieux vivre ensemble ». Cette année, les thématiques choisies pour les ftours causeries étaient :

- le « Ftour Groupe interculturelité » réunissant des amis des membres du groupe interculturelité souhaitant mieux connaître les activités du volet interculturelité ;
- le « Ftour Associations » qui réunissait des associations intéressées par les activités du volet interculturelité du GADEM et pouvant devenir de futurs partenaires sur des actions ponctuelles ;
- le « Ftour jouer, chanter, danser », la consigne de ce ftour était que les invités devaient venir avec une chanson, un conte, une saynète ou son instrument de musique dans le but de faire découvrir un élément de sa culture propre aux autres participants ;
- le « Ftour familles interculturelles » qui réunissaient des familles mixtes.

• **Organisation du festival Migrant'scène (du 31/10/2011 au 05/11/2011) :**

En partenariat avec l'association DABATEATR, le GADEM a organisé la deuxième édition du festival Migrant'scène Rabat à l'Institut français de Rabat du lundi 31 samedi 05 novembre 2011.

Le festival vise à favoriser la rencontre entre populations marocaines et étrangères et se veut une occasion d'échange et de réflexion autour des questions liées aux migrations, à l'interculturelité et sur la situation spécifique du Maroc en tant que pays de départ, de transit et de destination. Cette année, le festival a été organisé sur une semaine (tous les soirs) et présentait un programme très riche avec musique, théâtre, lecture, danse et projection de documentaire. Chaque représentation était suivie d'un espace de débat et d'échange.

Tout l'intérêt du festival demeure dans la mixité sur scène, dans le public et dans l'organisation du festival. En effet, le GADEM a mis l'accent sur la rencontre et l'échange dans les différents temps et étapes du festival. Des migrants et des membres du GADEM ont ainsi participé aux ateliers d'écriture organisé au GADEM et dirigé par DABATEATR (15 et 16/11/11), le groupe de musique choisi était un groupe avec des origine mixtes (Madagascar, Sénégal et Maroc) et des migrants ont participé aux créations de théâtre et à la lecture.

Pendant toute la durée du festival, le GADEM a accueilli le réalisateur du film documentaire « Larmes et Alarmes » présenté au cours du festival de l'association Alternatives – Espace citoyen du Niger, partenaire du projet régional dans lequel le GADEM est engagé depuis 2009. La coordinatrice du festival Migrant'scène de la CIMADE en France était aussi présente.